

crois, à un décret du conseil dont on doit se souvenir. Les pourparlers se poursuivent à ce sujet.

(La séance, suspendue à six heures, est reprise à huit heures.)

### Reprise de la séance

M. POULIOT: Je n'ai qu'une question à poser en ce moment au premier ministre. Il a déclaré hier que le Gouvernement serait prêt à avancer de l'argent pour payer les intérêts sur les sommes dépensées par les municipalités pour des travaux publics que ces dernières n'auraient pu sans cela exécuter avant un couple d'années. Dans certaines provinces, les municipalités ne peuvent emprunter d'argent sans l'approbation du ministre des affaires municipales; il existe une limite d'emprunt. Que peut-on faire quand cette limite a été atteinte? Le Gouvernement pourra-t-il avancer quand même de l'argent aux municipalités? Je sais que le Gouvernement pourrait fort difficilement garantir les emprunts, car la loi ne le permet pas. Le premier ministre devrait nous dire ce qu'on pourra faire dans ces circonstances.

L'hon. M. BENNETT: J'ai donné un exemple pour me faire bien comprendre; j'ai dit que, si une municipalité avait l'intention de faire exécuter des travaux tout de suite au lieu d'attendre deux ans, il serait bon, en vue de secourir les chômeurs, que la dépense supplémentaire résultant de cette anticipation fût payée sur le fonds de secours. J'ai seulement voulu donner un exemple qui me semblait bien propre à faire voir ce que j'avais en vue. J'espère que ceci répond à la question de mon honorable ami.

M. SPENCER: Je veux féliciter le Gouvernement qui reconnaît que le problème du chômage est jusqu'à un certain point une question d'intérêt national et assez importante pour justifier la convocation d'une session spéciale en vue de régler ce problème. Je regrette cependant qu'on se soit si peu préoccupé, au cours de ce débat, de rechercher les causes fondamentales du mal qui sévit aujourd'hui de plus en plus dans tous les pays civilisés. Le premier ministre nous a déclaré qu'il ne considère que comme un palliatif le fait d'autoriser le Gouvernement à dépenser vingt millions, et j'ai été très heureux de l'entendre dire cela. Cependant, si je l'ai bien compris, il a dit hier à la Chambre que la loi qui va être présentée au sujet du tarif sera destinée à résoudre le problème du chômage. Si je fais erreur, j'espère que le premier ministre rétablira les faits. S'il croit voir là la solution du problème, je regrette de dire que je ne

[L'hon. M. Bennett.]

partage pas son avis. Le fait de relever ou d'abaisser le tarif ne constitue pas une solution du problème angoissant qui se pose aujourd'hui en Canada et dans tous les pays civilisés. Si on relève le tarif, surtout si on le relève d'une façon trop brusque, cela va faire plus de mal que si on l'abaissait. Un relèvement du tarif va sans doute aider momentanément à l'industrie et aux travailleurs, mais cela va augmenter les dépenses; les impôts vont augmenter et le commerce va devenir plus difficile, puis nous finirons par avoir une réaction. Ce n'est certes pas là une façon de résoudre le problème du chômage.

La principale cause du chômage, monsieur l'Orateur, me semble résider dans le remplacement de la main-d'œuvre par la machine. Cela se présente partout autour du nous, dans les manufactures et dans les fermes, dans notre pays comme ailleurs. Nulle part il n'est possible d'éviter cela. Voilà qui me paraît le sujet le plus important à étudier. Ce fait ne devrait pas être un mal; c'est de nature à donner plus de loisir aux hommes et aux femmes, ce qui ne devrait pas être mauvais. Il arrive malheureusement que les gens auxquels on procure ainsi des loisirs forcés se trouvent incapables de gagner leur vie et de pouvoir acheter les choses qui leur sont nécessaires. Comme ils ne peuvent plus acheter de marchandises, le commerce s'en ressent d'une façon déplorable.

Le chômage a aussi un autre raison. La récolte déficitaire de l'an dernier y est sans doute pour quelque chose. Nous attendions beaucoup mieux et, à cause de la sécheresse qui a sévi dans l'Ouest canadien, nous avons eu malheureusement 200 millions de boisseaux de moins que nous ne l'espérions. Un grand nombre d'hommes, pour cette raison, se sont vus sans emploi. Je pourrais mentionner de plus que l'immigration se faisait et s'était faite depuis nombre d'années sans restrictions. Sur ce point, du moins, nous pouvons blâmer l'ancien gouvernement, mais nous pouvons également blâmer l'ancienne opposition qui elle aussi approuvait la politique en vigueur. Depuis plusieurs années, les membres de l'extrême gauche réclamaient des restrictions et je me réjouis de voir qu'enfin on se rend à notre point de vue. Il est évident que si, au moment où tous les emplois sont remplis dans le pays, on amène des immigrants, le chômage doit nécessairement inspirer.

Une autre cause a contribué à créer la situation très grave qui existe: la baisse des valeurs à la bourse l'an dernier. D'après mes renseignements, les valeurs de bourse canadiennes ont subi une dépréciation de quelque cinq billions de dollars, ce qui a dû nuire énormément aux projets de construction et